

1 **DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX**

2  
3 **Budget de base et projets subventionnés**

4  
5 La prévision de la SCGM, en ce qui a trait au développement de réseaux, s'établit à 0,80 Bcf de  
6 nouvelles ventes pour l'année 1999/2000, pour des investissements de 8,1 millions de dollars  
7 totalisant 55 kilomètres de conduites.

8  
9 À cela s'ajoutent des investissements de l'ordre de 6,0 millions de dollars qui requièrent  
10 l'utilisation de subventions de 2,7 millions de dollars. Un solde de 1,2 million de subvention,  
11 provenant de l'entente conclue l'année dernière avec le gouvernement du Québec, et un montant  
12 de 1,5 million de dollars, provenant d'une entente sur le point d'être conclue, devraient permettre  
13 la réalisation de ces investissements. Ceux-ci permettront l'installation de 62 kilomètres de  
14 conduites pour des nouvelles ventes de 0,21 Bcf par an. Ces investissements sont inclus au plan  
15 de développement de la présente cause.

16  
17 **Budget de développement**

18  
19 Dans son avis A-99-01, la Régie recommande au Gouvernement que la SCGM ait un droit  
20 exclusif de distribution de gaz naturel pour les régions administratives du Bas St-Laurent, Côte  
21 Nord et Gaspésie. De ce fait, la SCGM prévoit encourir des dépenses de l'ordre de 200 000\$ afin  
22 de réaliser des analyses et des études de marché dans ces mêmes régions.